|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ECE/TRANS/WP.11/2019/22 |
| _unlogo | **Conseil économique et social** | Distr. générale24 juillet 2019FrançaisOriginal : anglais |

**Commission économique pour l’Europe**

Comité des transports intérieurs

**Groupe de travail du transport des denrées périssables**

**Soixante-quinzième session**

Genève, 8-11 octobre 2019

Point 5 b) de l’ordre du jour provisoire

**Propositions d’amendements à l’ATP :
Nouvelles propositions**

 Amendement à l’appendice 2 de l’annexe 1

 Communication du Gouvernement du Royaume-Uni

 Introduction

1. Le groupe de travail informel de l’amélioration du système d’agrément a tenu une troisième réunion, le 23 mai à Olching (Allemagne), au cours de laquelle plusieurs questions ont été examinées.

2. L’une de ces questions portait sur le fait que la version anglaise du procès-verbal d’essai du modèle no 12 comportait parmi les genres énumérés la rubrique : « *self‑contained/not self-contained*».

3. Les traductions française et russe utilisent les termes correspondant à « *independent* » et « *dependent* », à savoir, en français, « autonome » et « non autonome ». La version anglaise devrait utiliser « *independent* » et « *dependent* » pour éviter toute confusion.

 Texte original anglais

« (a) Technical specifications of the unit

Date of manufacture : Make :

Type : Serial No :

Category1

Self-contained/not self-contained

Removable/not removable

Single unit/assembled components »

 Amendement proposé (sans objet en français)

4. Il est proposé que le texte se lise comme suit :

« (a) Technical specifications of the unit

Date of manufacture : Make :

Type : Serial No :

Category1

~~Self-contained/not self-contained~~

**Independent/dependent**

Removable/not removable

Single unit/assembled components»

 Incidences

5. La modification n’a aucune incidence financière mais supprime des termes qui ne sont pas utilisés ailleurs dans l’Accord et unifie le texte.